

SCI J.V.V.
Société Civile Immobilière au capital de 700.300 euros
Siège social : 16 avenue de la République
92340 Bourg La Reine
490 494 531 R.C.S. Nanterre

(la « **Société** »)

DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS EN DATE DU 5 NOVEMBRE 2024
--

Le 5 novembre 2024,

les soussignés :

1. **Madame Véronique Siegel**, née le 22 mai 1957 à Neuilly Sur Seine (92), de nationalité française, domiciliée 292 avenue de Fabron – 06200 Nice ;

propriétaire de 1 part sociale

2. **Madame Julia Elkael**, née le 20 février 1982 à Vitry Sur Seine (94), de nationalité française, domiciliée 85 boulevard Malesherbes – 75008 Paris ;

propriétaire de 1 part sociale

3. **Monsieur Vincent Elkael**, né le 17 juin 1986 à Vitry Sur Seine (94), de nationalité française et demeurant 97 rue de Rome – 75017 Paris ;

propriétaire de 1 part sociale

4. **L'indivision Elkael**, composée de :

- **Madame Véronique Siegel**, née le 22 mai 1957 à Neuilly Sur Seine (92), de nationalité française, domiciliée 292 avenue de Fabron – 06200 Nice ;
- **Madame Julia Elkael**, née le 20 février 1982 à Vitry Sur Seine (94), de nationalité française, domiciliée 85 boulevard Malesherbes – 75008 Paris ;
- **Monsieur Vincent Elkael**, né le 17 juin 1986 à Vitry Sur Seine (94), de nationalité française et demeurant 97 rue de Rome – 75017 Paris ;

propriétaire de 7.000 parts sociales

représentant l'ensemble des associés de la Société (ci-après désignés les « **Associés** »),

après avoir pris connaissance des documents suivants :

- les statuts actuels de la Société (les « **Statuts** ») ; et
- l'attestation de propriété des locaux sis 292 avenue de Fabron – 06200 Nice, en date du 17 septembre 2024 (l' « **Attestation de Propriété** ») ;

ont pris à l'unanimité les décisions relatives à de l'ordre du jour ci-dessous, conformément à l'article 17 des Statuts :

1. transfert du siège social de la Société ;
2. modification corrélatrice de l'article 5 « Siège Social » des Statuts ; et
3. pouvoirs pour les formalités légales.

PREMIÈRE DÉCISION

Transfert du siège social de la Société

Les Associés,

connaissance prise de l'article 5 (« *Siège social* ») des Statuts et de l'Attestation de Propriété,

décident, avec effet immédiat, de transférer le siège social de la Société du 16 avenue de la République – 92340 Bourg La Reine, pour le porter au 292 avenue de Fabron – 06200 Nice.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

DEUXIÈME DÉCISION

Modification corrélatrice de l'article 5 « Siège Social » des Statuts

Les Associés,

en conséquence de la décision qui précède,

décident de modifier comme suit l'article 5 « *Siège social* » des Statuts comme suit :

« *Le siège social de la Société est fixé :*

292 avenue de Fabron – 06200 Nice ».

Le reste de l'article demeurant inchangé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

TROISIÈME DÉCISION

Pouvoirs pour les formalités légales

Les Associés, confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes pour accomplir toutes formalités, dépôts, enregistrements, immatriculations, modifications et radiations au Registre du Commerce et des Sociétés, et plus généralement faire le nécessaire y compris par voie électronique.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

☞☞☞

Les présentes décisions unanimes ont été signées électroniquement par tous les Associés, à la date indiquée dans le certificat électronique figurant en première page, et dans des conditions conformes à l'article 1367 du Code civil.

Les Associés reconnaissent que le présent acte, tel que signé par voie électronique, constitue une preuve valable permettant d'apprécier les droits, obligations et responsabilités des Associés et le consentement de leurs signataires.

Signé par :
 *Véronique Siegel*
C76BDD23160842D...

Madame Véronique SIEGEL

DocuSigned by:
 *Julia ELKAEL*
B423FF6FBC57417...

Madame Julia ELKAEL

Signé par :
 *Vincent Elkael*
FFFE857E97C458...

Monsieur Vincent ELKAEL

L'Indivision ELKAEL

Madame Véronique SIEGEL

Madame Julia ELKAEL

Monsieur Vincent ELKAEL